



Syndicat CGT du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 17.09.2026

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le mardi 29 septembre 2026.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Depuis des années, nous subissons les impacts des politiques d'austérité conduites à tous niveaux. Sur le plan national, le maître mot vise à la réduction des dépenses publiques à tout prix. Sur le plan départemental, les professionnels constatent au quotidien les effets néfastes de ces orientations qui se traduisent par une **dégradation massive des services publics, des droits et des conditions de travail** des agents publics. Les conséquences sont également catastrophiques pour les usagers.

Concernant les salaires et le pouvoir de vivre des agents publics, la situation est dramatique. La situation s'aggrave d'année en année du fait de l'inflation, du gel de la valeur du point d'indice, du tassement des grilles, des politiques salariales tendues à l'extrême dans notre collectivité... Les préoccupations salariales sont majeures et les attentes du personnel particulièrement vives. Ce point ressort avec force de la consultation du personnel que nous avons menée cet été.

Cette situation n'est pas tenable, aussi, nous nous associons à l'appel unitaire à la grève Fonction Publique du 29 septembre 2026.

Par ce préavis de grève, nous demandons sur le plan national et départemental :

- Une politique de rupture pour prioriser une véritable politique de justice sociale et environnementale ;
- Une revalorisation du point d'indice pour l'ensemble des agents publics, en portant sa valeur à 6,50 € ;
- L'élaboration d'un véritable plan pour l'égalité professionnelle national et local ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour l'ensemble du personnel éligible ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;
- Le renforcement de nos services par un plan de renforcement des effectifs ;
- Un plan de déprécarisation du personnel ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- L'intégration des primes dans le traitement indiciaire pour garantir les droits à la retraite.
- L'abrogation de la réforme des retraites
- Des moyens budgétaires et des politiques publiques à la hauteur des missions,
- L'abandon des projets d'externalisation et la réinternalisation des missions du services publics
- Des moyens humains, matériels et financiers pour permettre à chacun.e d'avoir le temps de la relation humaine et redonner du sens à nos métiers au service du public

Pour ces motifs, nous déposons **un préavis de grève** pour le mardi 29 septembre 2026 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH) et appelons à rejoindre la **manifestation nationale organisée à Paris**.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
V. RAMAGE, Secrétaire générale.